



Ouverture d'un groupe de paroles pour hommes victimes de violences sexuelles au CH La Chartreuse

Le CH La Chartreuse ouvre un groupe de paroles dédié aux hommes victimes de violences sexuelles. Ce nouveau dispositif, animé par Corinne BILLOUÉ et Jean GASCUEL, psychologues au CH La Chartreuse, vient compléter l'offre de soins existante et répondre à une nécessité. Un groupe de paroles dédié aux femmes victimes de violences sexuelles existe déjà au CH La Chartreuse. Il a été mis en place en 2014 dans le cadre du plan de lutte contre les violences faites aux femmes. L'ouverture de ce nouveau groupe s'inscrit dans une meilleure prise en compte de la diversité des victimes.

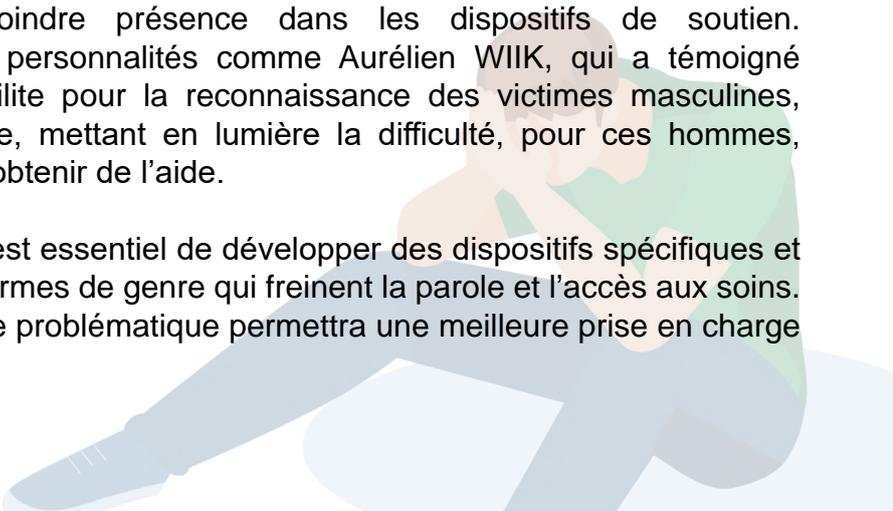
La nécessité de reconnaître et de prendre en charge les hommes victimes de violences sexuelles

« Les violences sexuelles faites aux hommes restent peu visibles et encore largement taboues. Il est essentiel de s'emparer de ce sujet pour que ces victimes soient reconnues et accompagnées. Sans prise en charge, certains peuvent reproduire, de manière inconsciente, des comportements inappropriés. La société doit sortir du déni et reconnaître cette réalité. Cette reconnaissance passe aussi par une remise en question des stéréotypes de genre et des attentes liées à la masculinité, qui compliquent la prise de conscience des violences subies. »

Corinne BILLOUÉ et Jean GASCUEL, psychologues au CH La Chartreuse

Beaucoup d'hommes victimes de violences sexuelles ont du mal à se reconnaître comme tels. L'idée qu'un homme doit être fort et invulnérable les pousse à minimiser ou à nier ce qu'ils ont vécu. Cette difficulté à se percevoir comme victime retarde souvent la demande d'aide et explique leur moindre présence dans les dispositifs de soutien. Le mouvement #MeTooGarçons et des personnalités comme Aurélien WIJK, qui a témoigné publiquement de son propre vécu et milite pour la reconnaissance des victimes masculines, ont contribué à la libération de la parole, mettant en lumière la difficulté, pour ces hommes, d'être reconnus dans leur souffrance et d'obtenir de l'aide.

Pour que cette prise en charge évolue, il est essentiel de développer des dispositifs spécifiques et de continuer à remettre en question les normes de genre qui freinent la parole et l'accès aux soins. Seule une reconnaissance accrue de cette problématique permettra une meilleure prise en charge des victimes masculines.



Quelques chiffres clés



Environ 1 homme sur 25 en France a été victime de violences sexuelles, soit environ 1,3 million de personnes. (Enquête Virage - 2015)

18

Deux tiers des hommes victimes ont subi ces violences avant l'âge de 18 ans.



160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles chaque année.
Un enfant est victime d'un viol ou d'une agression sexuelle toutes les 3 minutes. (CIIVISE)



Dans 81% des cas, l'agresseur est un membre de la famille.
Dans 22% des cas, l'agresseur est un proche de l'enfant et de ses parents.



Les violences sexuelles étant souvent sous-déclarées, ces estimations sont probablement inférieures à la réalité.

Les conséquences des violences sexuelles sur le long terme

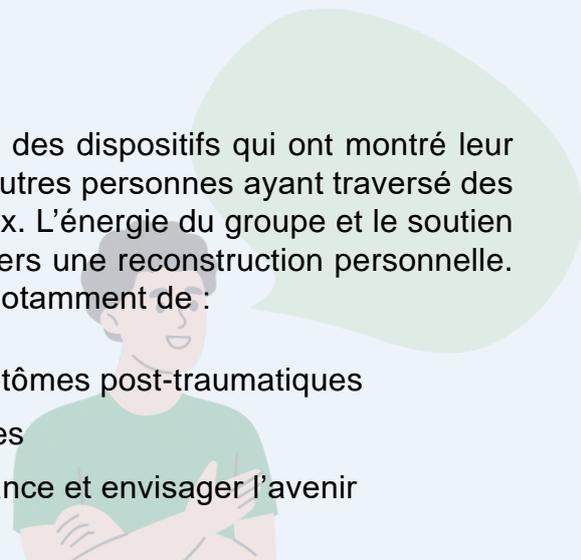
Augustin, victime de violences sexuelles dans son enfance, témoigne : « *Je n'avais pas conscience que j'avais reproduit ce que j'avais subi. Sur le coup, je n'ai pas identifié que j'étais à l'origine d'une agression. C'est en venant travailler sur mes symptômes que j'ai commencé à réaliser* ».

Les violences sexuelles ont des répercussions durables sur les victimes. Elles engendrent un syndrome de stress post-traumatique dont les symptômes peuvent être des troubles anxieux, une dépression sévère, des idées suicidaires, une altération de l'estime de soi, des conduites d'évitement, de l'hypervigilance, des rituels, des cauchemars, des flash-back, des difficultés relationnelles et affectives, voire des conduites à risque ou des comportements d'addiction. L'accompagnement psychologique, notamment par le biais de groupes de parole, est un levier essentiel pour atténuer ces séquelles et permettre une reconstruction progressive.

Les effets thérapeutiques du groupe de paroles

Basés sur l'entraide et l'écoute, les groupes de paroles sont des dispositifs qui ont montré leur efficacité. Ils permettent aux participants d'échanger avec d'autres personnes ayant traversé des expériences similaires, dans un cadre sécurisé et respectueux. L'énergie du groupe et le soutien collectif aident à mieux comprendre son vécu et à avancer vers une reconstruction personnelle. Le groupe de paroles a des effets thérapeutiques et permet notamment de :

- Sortir de l'isolement
- Comprendre les symptômes post-traumatiques
- S'approprier son histoire
- Trouver des ressources
- Échanger sur ses émotions
- Retrouver de la confiance et envisager l'avenir





Une animation homme-femme

Le groupe est animé par un binôme homme-femme qui permet de déconstruire les stéréotypes de genre en illustrant une collaboration équilibrée dans un cadre thérapeutique.

Cette co-animation permet enfin de multiplier les perceptions cliniques et d'enrichir l'analyse des situations.



Informations pratiques

Le groupe de paroles accueille des hommes ayant subi des violences sexuelles dans l'enfance ou à l'âge adulte (inceste, viol, attouchement, agression sexuelle).

Aucun récit détaillé n'est demandé. L'objectif est avant tout de travailler sur les conséquences, dans la vie quotidienne, des violences, et sur les questions personnelles soulevées par chaque membre.

Le groupe se réunit lors de séances au CH La Chartreuse, de septembre à juin.

Avant d'intégrer le groupe, un entretien préalable permet d'expliquer au participant le cadre du groupe, son fonctionnement, ses objectifs, ses limites et ses modalités.

Information ou inscription : 03 80 78 00 44

Un protocole pour les victimes de violences intrafamiliales et/ou sexuelles

Le CH La Chartreuse a signé un protocole spécifique pour l'accueil et l'accompagnement des victimes de violences conjugales, intrafamiliales et/ou sexuelles. Ce dispositif vise à garantir une prise en charge globale en assurant :

- Une orientation vers des professionnels spécialisés
- Une information sur les droits et les démarches possibles
- Une évaluation médicale et psychologique adaptée
- Une coordination avec les acteurs judiciaires et les associations d'aide aux victimes.

Ce protocole, élaboré en collaboration avec d'autres établissements de santé et les autorités judiciaires, favorise la détection et le signalement des situations de violences. Il permet aussi de mieux orienter les victimes vers des structures adaptées et complémentaires pour leur accompagnement médical, psychologique et social.



Un groupe de paroles pour femmes victimes de violences sexuelles existe également au CH La Chartreuse. Il se réunit tous les jeudis de 14h00 à 16h00.

Pour toute information ou inscription : 03 80 78 00 44

Plus d'information sur le CH La Chartreuse et ses missions : www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr



CONTACT PRESSE

06 59 70 40 80
communication@chlcdijon.fr